



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ULTIMEG 2002L

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	ULTIMEG 2002L
Numéro du produit	U2002L
UFI	UFI: JV00-X0JG-K00V-0RDW
Indications sur l'enregistrement REACH	All starting substances and monomers are REACH compliant.

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Resine Epoxy pour l'Isolation Electrique
Utilisations déconseillées	Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant	AEV LTD, AEV LIMITED MARION STREET BIRKENHEAD MERSEYSIDE CH41 6LT Tel. +44(0)151 647 3322 Fax. +44(0)151 647 3377
-----------	--

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	ECOSTAR Environmental 0044 (0) 172 4732 138 (Monday to Friday 09.00 - 17.00) 0044 (0) 800 2461 274 (Out of office hours)
Numéro d'appel d'urgence national	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 2 - H411

Santé humaine	Le liquide est irritant pour les yeux et la peau. Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
---------------	--

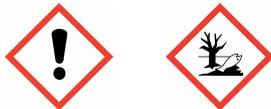
## ULTIMEG 2002L

### Environnement

Le produit contient une substance toxique pour les organismes aquatiques.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogrammes de danger



#### Mention d'avertissement

Attention

#### Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Mentions de mise en garde

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.  
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

#### Contient

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE, C12-C14 GLYCIDYL ETHER, Bisphenol F diglycidyl ether, reaction mass of isomers, Reaction product of epichlorohydrin & bisphenol F, Trichloro(N, Ndimethyloctylamine) boron

#### Mentions de mise en garde supplémentaires

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.  
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).  
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
 P391 Recueillir le produit répandu.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE</b>		<b>60-100%</b>
Numéro CAS: 1675-54-3	Numéro CE: 216-823-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456619-26-0000
<b>Classification</b>		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Irrit. 2 - H319		
Skin Sens. 1 - H317		
Aquatic Chronic 2 - H411		

## ULTIMEG 2002L

<b>C12-C14 GLYCIDYL ETHER</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 68609-97-2	Numéro CE: 271-846-8
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485289-22-0000	
<b>Classification</b>	
Skin Irrit. 2 - H315	
Skin Sens. 1 - H317	
<b>Bisphenol F diglycidyl ether, reaction mass of isomers</b>	<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 28064-14-4	Numéro CE: 701-263-0
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119454392-40-0000	
<b>Classification</b>	
Acute Tox. 4 - H302	
Acute Tox. 4 - H312	
Skin Irrit. 2 - H315	
Skin Sens. 1 - H317	
Aquatic Chronic 2 - H411	
<b>Reaction product of epichlorohydrin &amp; bisphenol F</b>	<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 9003-36-5	Numéro CE: 500-006-8
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119454392-40-0005	
<b>Classification</b>	
Skin Irrit. 2 - H315	
Skin Sens. 1 - H317	
Aquatic Chronic 2 - H411	
<b>Trichloro(N, Ndimethyloctylamine) boron</b>	<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 34762-90-8	Numéro CE: 252-200-4
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120087201-65-0000	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1
<b>Classification</b>	
Skin Sens. 1B - H317	
Repr. 2 - H361	
Aquatic Acute 1 - H400	
Aquatic Chronic 1 - H410	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin immédiatement.

## ULTIMEG 2002L

<b>Contact cutané</b>	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	Consulter un médecin en cas de malaise. La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Le produit contient une substance sensibilisante.
<b>Inhalation</b>	L'inhalation de poussières pendant les opérations de découpe, polissage, ou ponçage impliquant ce produit peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Aucun symptôme particulier connu. Les gaz et vapeurs peuvent irriter le système respiratoire.
<b>Ingestion</b>	Aucun symptôme particulier connu. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Aucun symptôme particulier connu. Le liquide peut irriter la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Un contact avec le produit chaud peut provoquer des brûlures thermiques graves. Les poussières peuvent irriter les yeux et le système respiratoire. Peut provoquer les lésions oculaires graves. Conjonctivite, irritation, larmolement. Irritation et rougeurs, suivies d'une vision floue. Irritation des yeux et des muqueuses. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmolements. Irritation sévère, brûlure, larmolement et vision floue. Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements. Perturbations visuelles, incluant une vision floue.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.
<b>Traitements particuliers</b>	Traiter en fonction des symptômes.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Eau pulvérisée, brouillard ou brume. Mousse. Poudre.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Aucun connu.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ).

### 5.3. Conseils aux pompiers

## ULTIMEG 2002L

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Ne pas pénétrer dans des zones de stockage ou des espaces confinés à moins qu'ils ne soient suffisamment ventilés. Lutter contre l'incendie à une distance de sécurité ou depuis une zone protégée. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes. Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées. Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Utiliser de l'eau pulvérisée pour réduire les vapeurs. Aérer les espaces clos avant d'y pénétrer.
<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques. Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Eviter l'inhalation de vapeurs. Eviter le contact avec des outils et objets contaminés. Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Eviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau. Un contact avec le produit chaud peut provoquer des brûlures thermiques graves. Ne pas pénétrer dans des zones de stockage ou des espaces confinés à moins qu'ils ne soient suffisamment ventilés. Ne pas manipuler les emballages endommagés sans équipement de protection. S'assurer que les procédures et la formation pour la décontamination et l'élimination d'urgence sont en place. S'assurer qu'une protection respiratoire appropriée est portée pendant l'enlèvement des déversements dans des zones confinées. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Prévoir une ventilation suffisante. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Traiter le produit déversé selon les instructions de la section nettoyage. Laver soigneusement après avoir traité un déversement.
<b>Pour les non-secouristes</b>	Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. S'assurer que les procédures et la formation pour la décontamination et l'élimination d'urgence sont en place. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.
<b>Pour les secouristes</b>	Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Dangereux pour l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement. Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas rejeter dans les égouts. Eviter la contamination des bassins et cours d'eau en lessivant l'eau. Eviter la dispersion des poussières ou des produits contaminés. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Le Responsable Environnement doit être informé de tout déversement majeur. Informer les autorités compétentes en cas de pollution environnementale (égouts, cours d'eau, sol et air).
--	---

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## ULTIMEG 2002L

**Méthodes de nettoyage** Prévoir une ventilation suffisante. Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Les personnes sensibles aux réactions allergiques ne devraient pas manipuler ce produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Tenir à l'écart des aliments, aliments des animaux, engrais et autres matières sensibles.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE (CAS: 1675-54-3)

**DNEL**

- Travailleurs - Cutanée; Court terme : 8.33 mg/kg
- Travailleurs - Inhalatoire; Long terme : 12.25 mg/m<sup>3</sup>
- Travailleurs - Cutanée; Long terme : 8.33 mg/kg p.c. /jour
- Travailleurs - Inhalatoire; Court terme : 12.25 mg/m<sup>3</sup>
- Consommateur - Orale; Long terme : 0.75 mg/kg p.c. /jour
- Consommateur - Orale; Court terme : 0.75 mg/kg p.c. /jour
- Consommateur - Cutanée; Long terme : 3.571 mg/kg p.c. /jour

**PNEC**

- eau douce; Long terme 0.006 mg/l
- Sédiments (eau douce); Long terme 0.996 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; Long terme 10 mg/l
- Sol; Long terme 0.196 mg/l
- eau de mer; 0.0006 mg/l
- Sédiments (eau de mer); 0.0996 mg/l
- Eau; 0.0018 mg/l

#### C12-C14 GLYCIDYL ETHER (CAS: 68609-97-2)

**DNEL**

- Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.6 mg/m<sup>3</sup>
- Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg/jour
- Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.87 mg/m<sup>3</sup>
- Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.5 mg/kg/jour
- Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.5 mg/kg/jour

## ULTIMEG 2002L

<b>PNEC</b>	eau douce; 0.106 mg/l
	eau de mer; 0.011 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
	Sédiments (eau douce); 307.16 mg/kg
	Sédiments (eau de mer); 30.72 mg/kg
	Sol; 1.234 mg/kg

### Bisphenol F diglycidyl ether, reaction mass of isomers (CAS: 28064-14-4)

<b>PNEC</b>	eau douce; 0.003 mg/l
	eau de mer; 0.0003 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
	Sédiments (eau douce); 0.294 mg/kg/jour
	Sédiments (eau de mer); 0.0294 mg/kg/jour
	Sol; 0.237 mg/kg/jour
	rejet intermittent; 0.0254 mg/l

### Trichloro(N, Ndimethyloctylamine) boron (CAS: 34762-90-8)

<b>DNEL</b>	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.5 mg/m <sup>3</sup>
	Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg/jour

<b>PNEC</b>	eau douce; 0.00013 mg/l
	eau de mer; 0.000013 mg/l
	Sédiments (eau douce); 0.043 mg/kg
	Sédiments (eau de mer); 0.0043 mg/kg
	Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l
	Sol; 0.0085 mg/kg

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection



### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

### Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

### Protection des mains

Porter des gants de protection.

### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

### Mesures d'hygiène

Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

### Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

### Risques thermiques

Un contact avec le produit chaud peut provoquer des brûlures thermiques graves. S'il y a un risque de contact avec le produit chaud, tous les équipements de protection doivent être adaptés à un usage à températures élevées. Pour protéger les mains des températures élevées, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 407.

## ULTIMEG 2002L

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Vérifier les émissions des équipements de ventilation ou de procédé de fabrication pour s'assurer qu'ils sont en conformité avec les exigences réglementaires de protection environnementale. Dans certains cas, les laveurs de fumées, les filtres ou les modifications techniques des équipements de procédé seront nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux acceptables. Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales. Stocker dans une zone de rétention délimitée pour prévenir les déversements dans les égouts et/ou les cours d'eau. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide incolore à jaune pâle.
<b>Couleur</b>	Incolore à jaune pâle.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	Indéterminé.
<b>pH</b>	Non applicable.
<b>Point de fusion</b>	Indéterminé.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	>260°C
<b>Point d'éclair</b>	250°C Coupelle fermée.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non applicable.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non applicable.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Non applicable.
<b>Autre inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	0.03 hPa @ 77°C
<b>Densité de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité relative</b>	1.13 @ 23°C
<b>Densité apparente</b>	Pas d'information disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Insoluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	: 3.242
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Indéterminé.
<b>Température de décomposition</b>	>200°C
<b>Viscosité</b>	600 cP @ 25°C
<b>Propriétés explosives</b>	N'est pas considéré comme explosif.

## ULTIMEG 2002L

**Explosif sous l'influence d'une flamme** N'est pas considéré comme explosif.

**Propriétés comburantes** Indéterminé.

### 9.2. Autres informations

**Autres informations** Non disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Oxydants puissants. Acides forts. Bases fortes.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Chauffer peut générer les produits suivants: Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO).

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - orale

**ETA orale (mg/kg)** 2 214,59

#### Toxicité aiguë - cutanée

**ETA cutanée (mg/kg)** 6 942,03

**Contact cutané** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Dangers chroniques et aigus pour la santé** Le produit contient une résine époxyde. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas de données de test particulières disponibles.

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité CIRC** CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

#### Toxicité pour la reproduction

## ULTIMEG 2002L

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** - NOAEL 750 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - NOAEL: 180 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

### C12-C14 GLYCIDYL ETHER

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Irritante.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Test de Buehler - Cobaye: Sensibilisant.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Test de Ames, Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif.

#### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Etude sur une génération - NOAEL 200 mg/kg/jour, Cutanée, Rat P, F1

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité maternelle: - NOAEL: 200 mg/kg/jour, Cutanée, Rat

### Reaction product of epichlorohydrin & bisphenol F

#### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 000,0

**Espèces** Rat

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 000,0

**Espèces** Lapin

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une irritation cutanée.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

## ULTIMEG 2002L

**Essais de génotoxicité - in vitro** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Trichloro(N, Ndimethyloctylamine) boron

#### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5 000,0

**Espèces** Rat

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** DL<sub>50</sub> >5000 mg/kg, Orale,

**ETA orale (mg/kg)** 5 000,0

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 500,0

**Espèces** Homme

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** DL<sub>50</sub> >2500 mg/kg, Cutanée,

**ETA cutanée (mg/kg)** 2 500,0

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Non irritant.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Non classé

#### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Non classé

#### Sensibilisation cutanée

## ULTIMEG 2002L

**Sensibilisation cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé. - NOAEL 300 mg/kg/jour, Sous-cutané, Rat

**Toxicité pour la reproduction - développement** LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé. - NOAEL: 1000 mg/kg/jour, Sous-cutané, Rat

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Dangereux pour l'environnement. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Informations écologiques sur les composants

#### C12-C14 GLYCIDYL ETHER

**Écotoxicité** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

### 12.1. Toxicité

#### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 2 mg/l, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 1.8 mg/l, Daphnia magna  
NOEC, 21 jours: 0.3 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: >11 mg/l, Algues

### Informations écologiques sur les composants

#### BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

**Toxicité** Material is toxic to aquatic organisms (LC50/EC50/IC50 between 1 and 10 mg/L in the most sensitive species).

#### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 2 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 1.8 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** ErC50, 72 heures: > 11 mg/l, Scenedesmus subspicatus

**Toxicité aiguë - microorganismes** Cl<sub>50</sub>, 18 heures: > 42.6 mg/l, bacteria

#### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** MATC, 21 jours: 0.55 mg/l, Daphnia magna

#### C12-C14 GLYCIDYL ETHER

#### toxicité aquatique aiguë

## ULTIMEG 2002L

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 heures: >5000 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 heures: 7.2 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	Cl <sub>50</sub> , 72 heures: 843.75 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata NOEC, 72 heures: >500 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
<b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>	CE <sub>50</sub> , 3 heures: >100 mg/l, Boues activées

### Reaction product of epichlorohydrin & bisphenol F

#### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** , : 2.54 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** , : 2.55 mg/l, Daphnia magna

### Trichloro(N, Ndimethyloctylamine) boron

#### toxicité aquatique aiguë

**C(E)L<sub>50</sub>** 0.1 < C(E)L<sub>50</sub> ≤ 1

**Facteur M (aigu)** 1

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CL<sub>50</sub>, CE<sub>50</sub>, : 0.75 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CL<sub>50</sub>, CE<sub>50</sub>, : 0.13 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

#### toxicité aquatique chronique

**Facteur M (chronique)** 1

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le produit n'est pas facilement biodégradable.

**Biodégradation** - Dégradation 12:

### Informations écologiques sur les composants

#### BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

**Persistance et dégradabilité** Le produit est facilement biodégradable.

**Biodégradation** - Dégradation 12: % 28 jours

#### C12-C14 GLYCIDYL ETHER

**Persistance et dégradabilité** Le produit est facilement biodégradable.

**Biodégradation** - 87%: 28 jours

### Reaction product of epichlorohydrin & bisphenol F

## ULTIMEG 2002L

**Persistence et dégradabilité** Le produit n'est pas facilement biodégradable.

### Trichloro(N, Ndimethyloctylamine) boron

**Biodégradation** Intrinsèquement biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Le produit n'est pas bioaccumulable.

**Coefficient de partage** : 3.242

### Informations écologiques sur les composants

#### BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

**Potentiel de bioaccumulation** Potentiellement bioaccumulable.

**Coefficient de partage** log Pow: Valeur estimée. 3.242

#### C12-C14 GLYCIDYL ETHER

**Potentiel de bioaccumulation** FBC: 160,

**Coefficient de partage** log Pow: 3.77

#### Reaction product of epichlorohydrin & bisphenol F

**Potentiel de bioaccumulation** Pas d'information disponible.

### Trichloro(N, Ndimethyloctylamine) boron

**Potentiel de bioaccumulation** La bioaccumulation sera probablement peu significative à cause de la faible solubilité dans l'eau de ce produit.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Tension de surface** 60 mN/m @ 20°F

### Informations écologiques sur les composants

#### BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

**Mobilité** Faible mobilité.

**Coefficient d'adsorption/désorption** - Koc: 1800-4400 @ 20°C

#### C12-C14 GLYCIDYL ETHER

**Mobilité** Insoluble dans l'eau.

**Coefficient d'adsorption/désorption** Eau - Koc: > 426580 @ 20°C

#### Reaction product of epichlorohydrin & bisphenol F

## ULTIMEG 2002L

**Mobilité** Pas de données disponibles.

### Trichloro(N, Ndimethyloctylamine) boron

**Mobilité** Faible mobilité.

**Coefficient d'adsorption/désorption** Sol - Koc: 3251 @ °C

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### Informations écologiques sur les composants

#### BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### C12-C14 GLYCIDYL ETHER

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

#### Reaction product of epichlorohydrin & bisphenol F

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Pas de données disponibles.

### Trichloro(N, Ndimethyloctylamine) boron

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Inconnu.

### Informations écologiques sur les composants

#### BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

#### Reaction product of epichlorohydrin & bisphenol F

**Autres effets néfastes** Non disponible.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Collecter les déchets, résidus, conteneurs vides, vêtements de travail usagés et produits de nettoyage contaminés dans des conteneurs désignés et étiquetés selon leurs contenus.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

**Classe déchet** Le classement du code de déchet doit être réalisé selon le catalogue européen des déchets (CED).

## ULTIMEG 2002L

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	3082
N° ONU (IMDG)	3082
N° ONU (ICAO)	3082
N° ONU (ADN)	3082

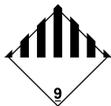
#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	Environmentally hazardous substance, liquid N.O.S. (EPOXY RESIN)
Nom d'expédition (IMDG)	Environmentally hazardous substance, liquid N.O.S. (EPOXY RESIN)
Nom d'expédition (ICAO)	Environmentally hazardous substance, liquid N.O.S. (EPOXY RESIN)
Nom d'expédition (ADN)	Environmentally hazardous substance, liquid N.O.S. (EPOXY RESIN)

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	9
Code de classement ADR/RID	M6
Etiquette ADR/RID	9
Classe IMDG	9
Classe/division ICAO	9
Classe ADN	9

#### Etiquettes de transport



#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Groupe de séparation des matières du code IMDG	Non applicable
EmS	F-A , S-F
Catégorie de transport ADR	3

